

AUDITION DE LA FRANCE : ET APRES ?

Invitation presse



Contacts presse :

Florine Pruchon – 06 71 99 38 68
fpruchon@solidarite-laique.org

Sylvie Touchard – 06 72 21 08 30
stouchard@francas.asso.fr

Mercredi 27 avril 2016

De 13h30 à 17h30

Accueil à partir de 13h00

Les Francas – 10 rue Tolain – 75020 Paris

Merci de nous informer par mail de votre présence.

Le collectif AEDE vous invite à assister à la **première rencontre nationale de son Réseau d'enfants et de jeunes** qui aura lieu le **mercredi 27 avril 2016 de 13h30 à 17h30**, dans les locaux des Francas à Paris, en présence de **M Jorge Cardona Llorens et de Mme Hynd Ayoubi Idrissi**, membres du Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies et rapporteurs de celui-ci pour la dernière audition périodique de la France en janvier dernier.

Ce premier événement du Réseau d'enfants et de jeunes créé fin 2015 s'inscrit dans une volonté de **renforcer nos interventions en faveur de la participation active des enfants et des jeunes à la mise en œuvre concrète de leurs droits dans leur vie de tous les jours.**

La rencontre sera l'occasion pour des groupes d'enfants et de jeunes du Réseau d'échanger avec les deux rapporteurs du Comité et d'évoquer avec eux les recommandations que ce dernier a adressées à la France sur la façon dont elle applique la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Cette rencontre sera articulée autour de cinq thématiques : connaissance de la CIDE, droit de participation et droit d'expression, lutte contre le harcèlement et égalité filles / garçons. **Elle permettra aux enfants et aux jeunes de donner leurs points de vue et d'échanger avec les deux experts des Nations Unies sur des sujets qui les concernent directement.**

Elle préfigurera ainsi ce pour quoi le Réseau d'enfants et de jeunes du collectif AEDE a été conçu : **être une force d'analyses et de propositions pour un meilleur respect de leurs droits fondamentaux, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Comité des droits de l'Enfant à la France en janvier 2016** et dans la perspective de la prochaine audition de la France. Ces propositions permettront aussi de nourrir le plaidoyer porté par le collectif AEDE pour une meilleure application de la CIDE en France et par la France.